Chronique régionale

Avis aux administrations et groupements

Par suite du manque de place, nous invitons les administrations publiques et privées ainsi que les groupements de tous genres, à ne nous adresser que des communications concises et précises, c'est-à-dire dépouillées de toutes indications superflues.

CHAQUE TEXTE DOIT ÊTRE TRES COURT.

En observant rigoureusement ce principe, il nous sera possible de contenter les uns et les autres et ainsi nous ne nous trouverons pas dans l'obligation absolue de réduire les communications reçues, ce qui parfois peut en modifier la portée.

Nous comptons, donc, sur le concours de chacun, non seulement pour faciliter notre besogne difficile de chaque jour, mais aussi dans l'intérêt de TOUS.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Une fiche individuelle pour la distribution des œufs

Les habitants des communes admises au bénéfice de la distribution des œufs recevront avec leurs titres de rationnement une fiche individuelle de contrôle de vente des œufs. Cette fiche est munie de trois bons de commande n°s 1 à 3 et de 15 tickets de perception, figurés par les lettres A C.

Le bon de commande n° 1 devra obligatoirement être déposé avant le 6 février, en même temps que le bon de commande de beurre et chez le même commerçant détaillant. Ce dernier apposera son cachet au verso de la fiche individuelle de contrôle et remettra les bons de commande collectés à son grossiste en œufs, après les avoir collés séparément sur les imprimés qu'il utilise déjà pour la remise des tickets de beurre.

Dès que les disponibilités le permettront, le ticket de perception « A » sera validé et, contre sa remise, le consommateur recevra un œuf s'il est titulaire d'une carte individuelle de couleur rose; deux œufs s'il est titulaire d'une carte individuelle de couleur verte.

L'attention des consommateurs est attirée sur le fait que les œufs mauvais sont obligatoirement remplacés gratuitement par leur détaillant.

LES AGRICULTEURS sont avisés que leurs bons d'engrais composés peuvent être honorés à 100 %, au fur et à mesure de l'approvisionnement de leurs fournisseurs.

Les 3 Bienfaits de l'Ail pour le Sang & la Peau

Hypertension, Varices Hémorroïdes, Vertiges Affections de la Peau, dues au sang vicié.

POUR soulager les troubles du Sang après la Cinquantaine, et combattre les affections de la peau dues au sang vicié (eczéma, dartres, acné, furoncles), prenez de l'ail médicinal, 500 fois plus actif que la plante. Bien connu sous le nom d'Ex'Ail, cet extrait inodore d'ail chlorophyllé agit à la fois sur le sang, sur les artères et sur la peau. La cure l'Ex'Ail s'attaque aux déchets qui épaississent le sang ainsi qu'aux dépôts calcaires qui durcissent les parois des artères, et bien qu'en général la tension baisse naturellement. Les malaises, rapidement soulagés, finissent par disparaître. Un sang plus pur circule dans tout l'organisme : les affections de la peau dues au sang vicié finissent par disparaître. Les fonctions sont stimulées; l'organisme reverdit. — Ex'Ail, toutes pharmacies. Vlen N° 21 P 8958

LILLE

UN MANTEAU D'ASTRAKAN, de 80.000 fr., une jaquette, cinq costumes d'hommes, deux pardessus, et divers vêtements appartenant à Mlle Jacqueline Duthel, 42, rue de la Clef, lui ont été dérobés, dans la nuit de jeudi à vendredi par des cambrioleurs.

PAS-DE-CALAIS

A Saint-Denoux, un cultivateur est tué par son neveu

Il y a quelques jours on retrouvait le corps de M. Urbain Santune, cultivateur à Saint-Denoux, canton de Camaçon-les-Hesdin. L'enquête a conclu au crime et l'auteur fut identifié. Il s'agit du neveu de la victime, qui est activement recherché.

SOMME

Le centenaire d'Abbeville et son mari ont fêté leurs noces de diamant

Mme Laurent-Michaux, née à Feuquières-en-Vimeu, le 23 janvier 1844, vient d'entrer dans sa 101me année. A cette occasion, la centenaire, qui habite avec son mari — de 13 ans plus jeune qu'elle — 55 bis bd de la République, a fêté ses noces de diamant, le 22 novembre 1943.

Fait et jugé par la Chambre du conseil du Tribunal civil de 1re instance de Lille et prononcé en audience publique le 21 décembre 1943, audience à laquelle étaient présents et siégeaient MM. Lebeletta, président; Tacquet et Bézin, juges, en présence de M. Lemoine, substitut du procureur de la République, assistés de M. Louchart, greffier. — Le président du Tribunal: (S.) Lebeletta. — Le greffier: (S.) Louchart. — Enregistré à Lille, bureau des actes judiciaires, le 23 décembre 1943, folio 19, case 216. Reçu 150 fr. (S.) Raiet. — Pour extrait : (S.) Me Michel Deguy, Avoué près le Tribunal de Lille. »

Les résiliations adoptées par les porteurs d'obligations à l'Assemblée du 22 novembre 1943 sont ainsi conçues : 1) Intégrale. — La suspension du paiement des intérêts jusqu'à six mois après la fin des hostilités, décidée le 18 janvier 1943, prendra fin le 31 décembre 1943. Le taux de l'intérêt annuel fixé, par décisions des 8 avril 1938 et 21 janvier 1939, confirmées le 18 janvier 1943, à 4 1/2 % à compter du 30 juin 1939, restera le même tant jusqu'au 31 décembre 1943. A partir de cette date, il sera ramené à 3 %, soit Fr. 15 par titre et par an, payable par coupon annuel le 31 décembre de chaque année, net de tous impôts français présents et futurs, sauf les droits de transmission, de timbre et de conversion, le premier coupon devant être détaché le 31 décembre 1944. — 3) Intérêts arriérés. — Par application de la décision du 21 janvier 1938, confirmée le 18 janvier 1943, le montant des intérêts échus depuis le 30 juin 1932 et non réglés à la date du 31 décembre 1943 sera payé lors du remboursement des titres au fur et à mesure de l'amortissement de ceux-ci par tirages annuels, conformément au nouveau tableau d'amortissement établi par la Société. — 3) Amortissement. — L'amortissement des titres restant en circulation au 31 décembre 1943 se fera en 12 ans maximum, par tirages au sort annuels, suivant le nouveau tableau d'amortissement. Le premier tirage aura lieu le 31 décembre 1944 et le dernier le 31 décembre 2015. La Société se réservant en outre la faculté d'amortir par anticipation, à toutes dates, au pair lors de chaque échéance de coupons, par voie de tirages au sort supplémentaires moyennant un préavis de trois mois, publié en partie des obligations restant en circulation, sans préjudice de la faculté de rachats en Bourse à toute époque. A ce sujet, la résolution adoptée le 21 janvier 1938 demeure : « Si la Société a usé de la faculté qui lui est réservée d'amortir l'emprunt anticipativement ou de faire des rachats en Bourse, à toute époque, les obligations ainsi rachetées seront imputées sur les plus prochains tirages considérés dans leur ordre numérique, c'est-à-dire en remontant par le premier, puis par le second et ainsi de suite, au lieu d'être imputées sur le dernier tirage, puis sur l'avant-dernier et ainsi de suite », est confirmée. 207713

Louis RENAUT

10, rue de Tourcoing, Rx. 1re Publication, sous notaire s.s.p. en date à Rx du 31-12-43 et 15-1-1944, enreg. à Rx (Secens), le 20-1-1944, Vol. 102, Fo 96, C. 10, Mlle Edmonde BOSSCHEM a cédé à une personne dénommée dans l'acte son fonds d'alimentation, vins et sucreries, 50, rue d'Isly, Rx. Opp. élève du fonds cédé dans les 20 jours de la 2me insertion. — L'acte fait en collab. avec cabinet BOUCART. 207766

PATENTE ARTISANALE

coiffure à céder. COPPEROLLE, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 206174

MARDI 25 JANVIER :

Police-secours : service médical de nuit: Tél.: 4.50.

Aux « Loisirs littéraires et artistiques »

L'ART, INSTINCT OU LONGUE PATIENCE ?

La qualité de l'auditoire le choix des thèmes développés, l'autorité des conférenciers font des réunions des « Loisirs littéraires et artistiques » comme une oasis où se donnent rendez-vous tous ceux qu'intéressent les choses de l'esprit. C'est le peintre J.-E.-J. Stédélandt qui, dimanche, a développé une très vaste fresque : « L'art, instinct ou longue patience?», avec l'éloquence que lui donnait l'amour du sujet traité, la passion d'un artiste qui sert son art.

De l'étude des grands maîtres se dégage la nécessité d'apprendre le métier. L'instinct ne suffit pas. Et tout artiste vraiment consciencieux doit être en opposition avec les chefs des écoles modernes qui prétendent qu'aucun savoir n'est indispensable à la création artistique.

M. J.-E.-J. Stédélandt stigmatise les théories actuelles. L'art s'est commercialisé un snobisme ébonté déforme le sens du vrai et du beau, la peinture devient un vice collectif qui va jusqu'à créer cette chose monstrueuse : le salon des aliénés !

En définitive, l'art ne peut être que la conciliation de l'instinct et de la patience. « Savoir pour pouvoir », disait le grand peintre Gustave Courbet. Hors de là, point d'art possible.

M. Elie Bordes, qui présidait la réunion, remercia le conférencier que l'auditoire avait chaleureusement applaudi.

Une maison à visiter :

VANNESTE-DELANNOY

34, rue du Docteur-Dewyn - TOURCOING
Lingerie - Bonneterie - Confections 66

Chez les anciens de l'Institution du Sacré-Cœur

La réunion annuelle des anciens s'est tenue dimanche, en présence de très nombreux membres. Elle fut précédée d'une messe chantée en la chapelle de l'Institution par M. le chanoine Turoq, assisté de MM. les abbés Descamps et Wauquiez. A l'évangile M. le supérieur évoqua le souvenir des disparus, maîtres et élèves, et insista sur la nécessité de maintenir vivaces les liens qui unissent tous les anciens élèves de la maison. Dans le chœur avait pris place le comité ayant à sa tête M. H. Dupres-Flipo, président. M. Chabot, organiste interprèta un programme de circonstance. Après un déjeuner intime, se tint la réunion générale. M. l'abbé Jean Lecomte, secrétaire présenta le rapport moral dans lequel nous relevons surtout la belle œuvre d'entr'aide accomplie par l'association qui a décidé de prendre à sa charge la scolarité des orphelins de guerre. M. H. Scalabre trésorier, remercia les membres dont la générosité permet de réaliser une action sociale particulièrement active.

M. Dupres, président, rappela la mémoire des maîtres et élèves disparus. Il eut une pensée spéciale pour Mgr Leleu, qui « dans cette maison, avait connu tant de joies et, aussi tant de peines », et dont le souvenir reste profondément gravé dans tous les cœurs.

Après avoir défini l'esprit de la maison, le président invita les membres à rester unis, et toujours fidèles à leur cher collège.

LES MEFAITS DE LA BOISSON. — Trouvé ivre près de la Malcense, Clément Vandeputte, 41 ans, 2, rue du Moulin-Fagot, s'est rebellé contre des gardiens de la paix. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

— Le soir, rue du Haze, alors qu'il roulait à vélo sans éclairage et en état d'ivresse, Constant Verhelle, 30 ans, de Roubaix (B.), a outragé les gardiens de la paix qui l'interpellaient et s'est rebellé. Il a été maîtrisé et conduit au poste.

Pour mieux voir, bien voir, adressez-vous PHARMACIE DEHEULLE 25, avenue Gustave-Dron, Tg. (T. 167).

Encore frais après de longs mois le DÉJEUNER COMPLET très savoureux, bien sucré, est le biscuit substantiel par excellence. D'une qualité irréprochable, comparable aux fameuses biscottes rondes "JULIANA" d'avant-guerre, il convient particulièrement à l'outrier pour son commerce, aux sportifs et aux lecteurs. Sa longue durée de conservation (3 à 4 mois) le fait rechercher pour les colis aux prisonniers.

C'EST UNE Spécialité GESLOT-VOREUX

« Geslot-Voreux » s'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissance — Anny Ghiot, av. Alfred-Motte, 78, Appt 6, née Clinique maternelle.

Entreprise Générale Pompes Funèbres. Organisation complète : H. DESMET, 180, rue du Moulin, Roubaix. T. 246.02

Décès. — Henri Devernay, 79 ans, r. de Cohem, 13 ter. — Marie Bulinck, 67 ans, veuve Leplat, Grande-Rue, 139. — Catherine Cauchefer, 76 ans, veuve Crétel, r. de Rosend, 47.

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71 Grde-Rue

Une belle manifestation de sympathie au patronage Saint-Christophe

Les membres du patronage Saint-Christophe se devaient de célébrer avec éclat les cinquante années de présence à la tête de leur groupement de M. Edouard Scherpereel. On sait que S. Em. le cardinal Liénart, reconnaissant les mérites de notre concitoyen, lui avait, tout récemment, remis la médaille pontificale.

A l'issue de la messe, dite à 8 h., dans la chapelle du patronage, M. le chanoine Cousin, curé-doyen de la paroisse, entouré des anciens directeurs et de M. l'abbé Uytterreprot, directeur actuel, adressa les vœux de tous à l'heureux jubilaire dont il rappela les éminents services rendus à la cause catholique, à laquelle il s'est donné en apôtre sincère et convaincu, au sein du patronage Saint-Christophe.

(Ph J de Rx)

M. Edouard Scherpereel, décoré de la médaille pontificale ; à sa droite, M. le chanoine Cousin doyen de Saint-Christophe ; à sa gauche, M. l'abbé Uytterreprot directeur du patronage.

Une deuxième manifestation eut lieu à midi, au cours de laquelle prirent la parole MM. Jules Soyez, au nom du Comité ; MM. les abbés Uytterreprot, directeur ; Duhamel et Descamps, anciens directeurs ; Honoré, doyen d'âge, au nom des anciens ; J. Vandenbroucq, président du Cercle Saint-Joseph et le chanoine Cousin.

Tous les orateurs retracèrent la vie de dévouement inlassable de M. Scherpereel pendant ses cinquante années de présence et exprimèrent leur reconnaissance et leur gratitude ; puis ils formèrent des vœux pour que le jubilaire puisse longtemps encore poursuivre sa noble mission.

M. Edouard Scherpereel remercia. Il évoqua les nombreuses satisfactions qu'il avait goûtées à réaliser l'œuvre à laquelle il s'était attaché de toute son âme. Il invita les jeunes à aimer leur « patro », à s'y donner de tout leur cœur pour en recueillir les joies morales et spirituelles qu'ils sont certains d'y trouver.

A 16 h., au cours d'une séance théâtrale, la troupe mixte du patronage interprèta avec talent une œuvre de Henri Ghéon.

A l'entr'acte, M. Julien Clarisse, au nom de tous les membres du patronage, fit la remise au jubilaire d'un magnifique bureau qui lui rappellera l'affection de tous ceux qui l'entourent.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL DE LAPINS. — Mme Marcelle Despres, avenue Guynemer, a porté plainte pour un vol de trois gros lapins, dans un clapier situé derrière son habitation.

TOURCOING

COMINES

A la suite d'incidents répétés en gare, quatorze infractions sont relevées à la charge d'ouvriers frontaliers

Depuis quelque temps, de nombreux incidents surviennent en gare, à l'arrivée et au départ des trains.

C'est ainsi que, ces jours derniers, des enfants furent bousculés et faillirent même être plétinés. Un industriel de Comines, M. Mahieu, qui intervenait, fut malmené par un groupe d'ouvriers frontaliers, qui lui portèrent des coups assez violents.

M. Mahieu dut recevoir des soins d'un médecin, et un repos de cinq à six semaines lui a été prescrit.

Dans l'entre temps, à la suite d'incidents similaires, portes et carreaux de la gare furent brisés, et c'est pour remédier à cet état de choses que la police décida d'intervenir en force, samedi soir et lundi matin.

Quatorze procès-verbaux, pour infractions à la police des chemins de fer, furent relevés à la charge d'ouvriers frontaliers qui descendaient de trains en marche et risquaient de provoquer des accidents, en bousculant tout sur leur passage.

Pour éviter que pareils incidents se renouvellent, la police continuera d'exercer un service d'ordre en gare.

HALLUIN

LA SAINT-SÉBASTIEN CHEZ LES ARCHERS

Dimanche, les archers hallunois ont fêté leur saint patron. Le matin, ils avaient fait célébrer, à 11 h., à la mémoire de leurs camarades défunts, une messe, au cours de laquelle la chorale paroissiale chanta : « Deair du ciel », de Bach; « Domine non secundum », de C. Franck; « Sanctus », de Noyon; « Hymne », de Glück, et « Libera me » de Cherion. Mentionnons M. Honnert, membre de la Saint-Sébastien qui exécuta au piston la « Sérénade » de Schubert.

A 17 h., une réunion plénière assemblait dans une atmosphère d'amitié les 70 membres de la société.

M. Robert Demuynck fit d'abord le rapport moral du groupement et rappela l'heureux passé de la vieille société Saint-Sébastien, puis M. Alfred Maret, président, présenta ses souhaits aux sociétaires, et félicita particulièrement M. Deprost, vice-président d'honneur, pour ses 30 années de présence, ainsi que MM. Delyfortrie et Spiet, qui comptent respectivement 30 et 50 années d'activité au sein du groupement. Il souhaita pouvoir célébrer bientôt le jubilé de M. Spiet.

Une tombola termina la réunion.

UN CAMION CHARGÉ DE LIN A PRIS FEU, rue de Lille, près de la frontière. Il appartenait à l'entreprise Herman, de Menin. Une partie du chargement fut détruite; la voiture n'a été que légèrement endommagée.

« A TRAVERS TOUT », AU CERCLE CATHOLIQUE. — C'est devant un public enthousiaste que le Théâtre familial moderne a joué, dimanche, « A travers tout », l'excellente opérette des frères Ernot.

Au cours de la séance, présidée par M. le chanoine Schaballie, entouré de MM. les abbés Timmermann, Vermeirsch et Beelem, vicaires, une représentante de l' « Aide aux mères » montra tout le bien que ce groupement était appelé à répandre et demanda au public de n'en pas ménager sa générosité envers une œuvre aussi digne d'intérêt.

WERVICQ-SUD

Une journée paroissiale en l'honneur de Mlle Lemée

A l'occasion de l'attribution, par S. Em. le cardinal Liénart, de la médaille de l'Enseignement chrétien à Mlle Germaine Lemée, directrice de l'école de l'Immaculée - Conception une journée de sympathie a eu lieu dimanche, en l'honneur de la décorée, qui compte vingt-cinq années de dévouement au service des écoles libres de Bousbecque et de Wervicq.

Pendant l'allocution de M. Ed. Demetzère, 1er adjoint. De gauche à droite : Mlle Lemée et M. Louis Holleboeque, *maire.* (Ph. J. de Rx)

A 7 h. 30, une messe de communion réunit tous les enfants de l'école, ainsi que bon nombre d'anciennes élèves au pied de la Sainte-Table.

Au cours de la grand'messe de 10 h. 30, célébrée par M. l'abbé Debergh, curé, à la mémoire des défunts de la famille de Mlle Lemée, les chants furent interprétés par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Gabriel Olivier et avec le concours de M. Léon Monniez, baryton. Après l'Evangile, M. l'abbé Boudry, inspecteur diocésain, rendit hommage aux qualités pédagogiques et morales de Mlle Lemée. Celle-ci fut, à l'issue de l'office, l'objet de nombreuses marques de sympathie, au cours d'une touchante réunion de ses élèves et anciennes élèves.

M. le Curé, M. Bédard Demecstère, premier adjoint, ainsi que M. Louis Holleboeque, maire tinrent à lui présenter leurs sincères félicitations. Puis Mlle Marie-Joseph Soen, au nom des anciennes élèves et la petite Lucette Delneste, au nom des élèves, récitèrent de beaux compliments qui touchèrent profondément celle qui les avait inspirés. Après la remise d'un cadeau par la jeune Thérèse Bonnier, Mlle Lemée remercia tous ceux et toutes celles qui l'entouraient en ce beau jour et c'est par un chant de reconnaissance, exécuté par les élèves, que s'acheva cette réunion.

UN JEUNE BOUSBECQUOIS, QUI SE PRÉTENDAIT POLICIER EST APPRÉHENDÉ, AINSI QUE SON AMIE

Tout dernièrement, un jeune homme voyageant en automobile se présentait à la ferme de M. Delva, à Wervicq-Sud. Il prétendit appartenir à la police allemande et menaça le fermier de poursuites, voire même de faire arrêter ses jeunes fils.

Se payant d'audace, l'homme conseilla au fermier de l'accompagner à Lille, chez le chef de la police allemande.

Le cultivateur s'exécuta et prit place, vers 11 h., dans la voiture de son visiteur. La journée se passa en démarches pour le moins assez curieuses dans les endroits les plus divers, sur là où le fermier s'attendait à être conduit.

Vers 16 h., le fermier n'était pas rentré chez lui. Sa famille, qui avait quelque doute sur la qualité de policier de l'homme qui avait emmené M. Delva, alerta la police et la mairie.

Le fermier rentra, vers 23 h., en compagnie de l'inconnu, qui lui réclama alors les frais de taxi — majorés de 20 %, — et, en plus, une somme d'argent qui lui permettrait « d'arranger l'affaire ».

Mais comme la ferme avait été placée sous la surveillance de gardes, ceux-ci demandèrent au « policier » de leur présenter ses papiers. L'autre s'y refusa, mais les gardes parvinrent bientôt à établir que le pseudo-policier était tout simplement un jeune homme de Bousbecque, Joseph Verecke, 23 ans.

Il a été arrêté par la police allemande, ainsi que son amie, mêlée elle aussi à l'affaire.

LINSELLES

La manifestation de sympathie en l'honneur de Sœur Denise

Nous avons annoncé dimanche le jubilé de Sœur Denise, religieuse hospitalière de la commune. Celle-ci fut, dimanche à midi, l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de l'administration municipale et de la commission de l'hospice.

M. Guillaume Descamps, maire, félicita le jubilaire, dont il retraça brièvement la carrière de dévouement.

Un vivat fut chanté par les bons vieux et un vin d'honneur termina la réunion.

Ce lundi matin, une messe d'actions de grâces fut célébrée, à l'hospice, par M. Tack, curé.

Nous renouvelons à Sœur Denise nos respectueuses et bien sincères félicitations.

Journée sans éclat... Les Sports ...pour nos footballeurs

La Guyenne bat nettement le Nord

La Coupe de Flandre

Halluin — Bailleul	7—0
Tourcoing — Stade Roubaix	5—0
Marcq — Excelsior	3—1
Marquette — Cysoing	7—0
Lesquin — Cignies (après prolongations)	1—2

Tourcoing—Stade: 5-0

Les deux formations comportaient quelques remplaçants. L'Union s'imposa sans peine et deux erreurs de la défense roubaisienne lui permirent de mener par deux buts à zéro à la pause.

Jouant sans trop pousser, les Tourquennois s'imposèrent encore après la reprise et marquèrent trois nouveaux buts, la maladresse des avants stadiens ne leur permettant pas de réduire la marque.

Halluin—Bailleul: 7-0

Bailleul résista avec ardeur en première mi-temps, mais il fallut toute l'autorité et aussi la chance de son gardien Ortalarie pour qu'un seul but fût marqué (40e minute) par Verbrugge. Après la reprise, Halluin s'installa dans les 18 mètres adverses et son gardien n'eut plus à s'employer, tandis que la marque était complétée par Holvoet, Dupont, Verbrugge, Dupont, Delmotte et Dupont. Arbitrage impartial de M. Thibault.

Marcq—Excelsior: 3-1

Marcq a disposé hier d'une équipe jeune qui résista honorablement en première mi-temps. La marque était 1 à 1 à la pause, Collard ayant marqué et un arrière marcquois trompé Défosné. Après la reprise l'ailier gauche Collard marqua deux nouveaux buts.

LA COUPE COLSON

Lens — Excelsior; 6-2

Si la première demi-heure de jeu fut nettement à l'avantage des Roubaisiens, il n'en fut plus de même par la suite, et les hommes de Desrousseaux furent battus par une équipe plus jeune, plus rapide.

Après 30 minutes de jeu, l'Excelsior menait par 2 buts à 1 (Haroux 28e Mollet égalise à la 29e, Sécomber 30e), mais Lens marqua deux fois encore avant la pause (40e et 41e minutes).

En seconde mi-temps les Lensois s'installèrent dans le camp adverse et trois nouveaux buts furent acquis (65e, 80e et 82e minutes).

Résultats divers

U.O. Halluin (c. A) — C.S. Bousb.	3—0
U.O.H. (m. A) — U.S.T. (m. A)	6—2
S. M. Tg — Saint-Louis Tg	5—1
Excelsior (Min. A) — Stella	11—0
Excelsior (Cadets A) — U.S.T.	3—1
Excelsior (Cadets B) — S.C. Wme	2—0

Union de Flandre

Tourcoing Sports — C.A. Wervicq	5—2

EN BELGIQUE

Résultats et classement

DIVISION D'HONNEUR

Berchem — Beerschot	2—3
Antwerp — Gantoise	1—1
C.S. Bruges — White Star	3—0
Lierse — Standard	2—1
Lierache — Lyra	3—3
Tilleur — Forest	1—3
Anderlecht — O.C. Charleroi	3—2
Union St-G. — F.C. Malines	1—1

PING-PONG

L'A.S. ROUBAIX, virtuelle championne du Nord

Le match nul (7-7) obtenu par les pongistes de l'A.S.R. devant ceux de l'Excelsior, en fait les virtuels champions du Nord. Vainqueurs de la division d'excellence, les Roubaisiens remportent par la même occasion la Coupe Roussel.

Journée des Comités

Guyenne (p.)-Flandre-Artois (p.)	4—1
Paris (p.)-Languedoc-Pyrénées (p.)	2—3
Bretagne (p.)-Normandie (p.)	3—1
Provence (p.)-Côte d'Azur (p.)	1—3
Lorraine (p.)-Sochaux (a)	4—0
Lyonnais (p.)-Franche-Comté (a)	3—1
Anjou (a)-Champagne (p.)	1—1
Flandre (a)-Normandie (a)	1—1
Nivernais (a)-Auvergne (p)	2—7
Lorraine (a)-Champagne (a)	1—0

(p. : professionnels — a : amateurs).

Guyenne — Flandre-Artois: 4-1

Bordeaux 23. — (De n. corre.p. part.) Le Comité de Guyenne était représenté, pour cette rencontre, par l'équipe fédérale de Guyenne, celle-là même qui, voici huit jours, avait battu l'Artois.

Par contre, la sélection de Flandre-Artois avait été remaniée et se présente dans la composition suivante : Da Rui; Marcq, Couillard; Bourbotte, Jadrzeack, Lewandowski, Siklo, Fruleux, Stanie, Baratte et Lechantre.

C'est à la 40me minute du match que le premier but fut marqué, par l'ailier droit Rolland, qui reprit la balle que Da Rui venait de lâcher, sur un envoi très dur de Meynieu. Les Nordistes égalisèrent à la 67me minute par Baratte qui, de la tête, plaça au fond de filets une balle expédiée par Bourbotte.

Jusque-là, le match avait été très égal. Les Nordistes, parfaits constructeur et remarquables organisateurs, ayant même plutôt dominé leurs adversaires. Mais les Bordelais, plus brillants, plus variés, improvisateurs inégalables, avaient réussi à conserver intactes toutes leurs chances et ces chances étaient bien réelles puisque, à la 70me minute, l'ailier gauche Saison parvenait à tromper Bourbotte et Marcq et à centrer vers Rolland qui s'était avancé de la droite pour reprendre et marquer de façon imparable.

Le troisième but résulta d'une erreur de Couillard qui, serré de près par Rolland et Grava, se débarrassa de la balle en la donnant à Da Rui, mais celui-ci glissa et manqua la réception... Trois minutes avant la fin, Saison centra de nouveau sur Rolland qui obtint un quatrième but.

De cette rencontre, il faut surtout retenir l'opportunisme des deux ailiers bordelais Saison et Rolland, qui réussirent à triompher de la ligne de demis et des arrières nordistes.

Recette: 331.000 francs. Très bon arbitrage de M. Capdeville.

Les meilleurs joueurs de la sélection nordiste furent : Marcq, Bourbotte, Jadrzeack, Lewandowski, Siklo et Fruleux; pour la Guyenne : Saison, Rolland, Meynieu, Bakrim, Barella et Ben Ali.

Les juniors du district terrien battent ceux de l'Artois par 4 buts à 2

C'est à une bien plaisante partie que nous firent assister les jeunes des deux districts du Comité de Flandre en lever de rideau du match Flandre-Normandie.

Il y aurait beaucoup à dire sur les qualités des uns et des autres. Dans son ensemble, le football pratiqué fut d'excellente facture. Après avoir mené à la pause par 3 buts à 2, les terriens s'assurèrent un quatrième but au cours d'une seconde mi-temps écourtée.

DEUX MATCHES POUR NOS AMATEURS

Le 6 février, l'équipe amateurs de Flandre rencontrera, à Boulogne, la sélection maritime au profit des sinistrés.

Et le 26 mars elle recevra, à Roubaix, une sélection de l'Ile-de-France.

RUGBY

Coupe de France	
C.A.S.G. — O.L.C.L.	8—0
Match amical	
R.C. Amiens — Wasquehal	12—8

BASKET-BALL

L'Union bat l'O.I.C.L. et prend la tête

L'Union a battu hier son grand rival et fort nettement, par 44 pts à 14, prenant ainsi la tête du championnat d'excellence.

L'équipe tourquennoise, en brillante condition, a fourni une remarquable démonstration de basket rapide et effectif. Elle menait par 17 à 3 au repos et ne cessa de s'imposer.

Notons l'excellent match de Baisse et le bon arbitrage de M. Ternynck.

Les championnats du Nord

1re série: E.R.T. - Lille-Délv.	16— 8
3e série : E.R.T. - U.S. Seclin	27— 6
Juniors : U.S. Wos - E.R.T.	30—11
Cadets : U.S. Tg - E.R.T.	10— 4

Résultats divers

E.R.T. (1 B) - Police Roubaix	20—44
E.R.T. (2 B) - C.A.T.	14—16
S M. Tg — C. S. J. Rx	32— 8
S M. Tg (Jun.) — Hetlemmes	37— 4
S M. Tg (cad.) — C. S. J. Rx	4—12
S. M. Tg (min.) — C S. J. Rx	20— 2

CROSS-COUNTRY

MARQUETTE gagne les finales départementales du Critérium interclubs

Les finales départementales du Critérium interclubs ont procuré à Marquette l'occasion de remporter de nettes et indiscutables victoires. Dans les trois catégories, en effet, seul le club de la banlieue lilloise parvint à classer quatre hommes, l'emportant pour ainsi dire seul.

En cadets, victoire de Dariosecq (3 km. eq 12' 56"), suivi de quatre coéquipiers. En juniors, Baert (4 kgs. 5 en 22' 15") se classe devant ses camarades Sécomber et Moal. En seniors, trois Marquettois encore, Charleys (9 km. en 32' 24"), Hugot, Louwagie.

NATATION

A Lille, les E.N.T. dominèrent

Excellente réunion dimanche après-midi aux bains municipaux de Lille. Le championnat des Flandres de water-polo a vu une très nette victoire des E. N. T. sur l'A. S. C. Hellemmes par 12 buts à 0. Les P. N. Lille ont battu le P. C Valenciennes par 4 buts à 2.

Les E. N. T. se sont avérés supérieurs dans beaucoup d'épreuves, mais il faut reconnaître les progrès réalisés par les P. N. Lille et le courage des Cheminots d'Hellemmes.

Tourcoing enleva le 100 m. cadets (Decobrie), 100 m. brasse dame (Vanquatem), 100 brasse messieurs (Tournemine), les 100 m. crawl dames, messieurs et cadets (Carteur, J. Bermyn, Padou), le 50 m. crawl messieurs (Dejannoy) et tous les relais.

BOXE

LES AMATEURS A ROUBAIX

Un public nombreux suivit les différents combats qui pour la plupart, valurent plus par l'ardeur apportée que par la réalisation. Les rencontres Sieuw-Debarge et A. Henneuse-Corny firent cependant exception et constituèrent le « plat de résistance » de cette réunion intéressante dans son ensemble.

Voici les résultats : M. Caudrelier (Fouquières) bat Herbaut (A.S.R.) par knock-out au 2me round. — Hénot (Fouquières) bat B. Mathys (B.C. Wme) aux points. — Roger (B.C.T) bat Vandenbulcke (A.S.R.), par arrêt de l'arbitre au 2me round. — A. Debaere (A. S.R.) bat Zéman (Fouquières) aux points. — Bailleul (B.C. Wme) bat Boursin (Fouquières) par knock-out au 2me round. — Grenier (B.C.C. Rx) bat A. Anthime (Courrières) aux points — Gelinastis (Courrières) bat J. Debaere (A.S.R.) par knock-out au 2me round. — A. Henneuse (A.S.R.) bat Corny (Courrières) aux points. — Sieuw (A.S.R.) bat Debarge (Courrières) aux points.

A LILLE, RAY. FAMECHON A BATTU ZADROZ

Voici les résultats des épreuves qui ont eu lieu hier, salle de l'Orphéon :

Vermeulen (BCN) bat Robert (Tg) par arrêt à la 3e reprise; — Vandendonck (BCN) bat Dugnol, par jet de l'éponge à la 2e reprise; — Charles Albert bat Haustreate, par ab. au 2e round; — Dedieroq bat Parvaque 56 kgs (Tg) par k.-o. au 1er round; — Foster bat Staelens, par k.-o. au 2e round; — Cargand bat Meriem (BCN) aux pts; — Thomasse bat Singier, aux pts; — José Pilo bat Loerendopt, aux pts; — Vandaele bat Georges Clément, par arrêt au 2e round; — Raymond Famechon, 57 kl 800 (Paris) bat Zadroz, 58 kgs (Courcouronnes), aux pts.

BOXE. — A l'Elysée Montmartre à Paris, le champion espagnol Fernandes a battu Payaud aux points.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. — Au Vélodrome d'hiver à Paris, Blanchet a remporté le prix Octave Lapize devant Toimeire, Vissmynck et Archambaud. En demi-fond Besson a triomphé de Minardi.

— Au vélodrome de Gand De Backer a battu Vanden Meerschaut dans un match omnium en quatre manches. Une américaine de 70 km. fut gagnée par Brunsel De Kuysscher.

— A Bruxelles, au palais des Sports, le Français Frat a battu Peeters et Breuskin dans un match omnium en quatre manches, vainqueur de Grand prix de vitesse voyait la victoire de Scherens devant Gomellin. En demi-fond Michaux l'emporta sur Clautier, Terreau et Lemoine.

PATINAGE. — A Chamonix Brasso en cadet, Punk en junior et Fouglin en senior ont remporté les titres de champions de France.

CROSS COUNTRY. — Tandis que Rambodie triomphait à Lyon, Guillotteau remportait le challenge Guillour.

— A Bruxelles, Roiff a battu Cous, tandis que Jannsen, Wouters et Bryssaert remportaient chez les juniors, cadetes et cadets.

CYCLO-CROSS. — Victoires de Robert Oubron à Aix et de Feuniat devant Guillier et Faucheux à Montmorency.

HIPPISME. — A Vincennes, « Profane » a gagné le Grand prix d'hiver des trotteurs doté de plus d'un million.

Grand Théâtre de ROUBAIX

Dimanche 30, à 14 h. 30 et 18 h. 30 PAGANINI Opéra, en 3 actes de Rivoire Mus. de F. Lehar, avec toute la troupe sédentaire. Encore une belle représentat.

Colisée CE SOIR à 5 heures Dernière de : LE MISTRAL avec Duchesne, G. Ledoux Samedi proch.: Rahma dans une originale création : LE BIENFAITEUR. Suzy Prim, Larquey et la chant. Lee. Dalyle

Casino LUNDI 16 heures et 18 h. 30 LE JUIF SUSS Sem. proch. : LE VAL D'ENFER Location à partir de 10 heures

Cinéma Noël RAMON NOVARRO LA COMEDIE DU BONHEUR Lundi et Jeudi 2 h. et 7 h. 30 Semaine prochaine : TITANIC

Universel CE SOIR à 7 h. 30 JEUDI 2 h. et 7 h. 30 Un gros film : R. Rouleau, M. Dé PREMIER BAL

Tramways LUNDI 2 h. 30 et 8 heures Fernand Gravey dans DOMINO Un film plein de verve et de gaîté Sem proch : COMEDIE DU BONHEUR

Alcazar Mat. à 3 h. 30. Soir. 7 h. 30 Dernières de Fernand Gravey dans son meilleur film : DOMINO. Vend. proch.: 7 h. 30 : LA COMEDIE DU BONHEUR avec Novarro, Simon, Preisler, Delubac. - Locat. à partir vendr. à 4 h.

Renaissance Rue Pierre-de-